MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT
Rue de la Liberation
78930 BREUIL-BOIS-ROBERT

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le 25 SEP. 2026
ID : 078-217801042-20260922-DEL_26_09_53-DE

N° 26-09-53

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

PRÉSENTS : M.M. et Mmes DELAVAUD Maurice, DESPINS Claudette, KERJEAN Yann, LEFEBVRE Charlène, LOUISET Olivier, MAILLARD Aurélie, MANIANGA-KEYET Brice, MOISAN Bernard, MOREAU Chloé, PICARD Sophie, ROUXEL Olivier, VOLLAND Claudine.

EXCUSÉS : M.M. DA SILVA PEDRO Jérôme (pouvoir à Mme MOREAU Chloé), GUICHOUX Bernard (pouvoir à Mme DESPINS Claudette), MORDRET Pauline (pouvoir à M. LOUISET Olivier).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MAILLARD Aurélie.

OBJET : Versement d'une subvention exceptionnelle à la Ligue contre le cancer

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que, récemment, un habitant de la commune de Breuil-Bois-Robert est décédé.
Conformément aux souhaits exprimés par le défunt et sa famille, il avait été demandé de ne pas offrir de fleurs à l'occasion de ses obsèques, mais de privilégier, en lieu et place, un don au profit de la Ligue contre le cancer.

Afin de s'associer à cet hommage et de manifester la solidarité de la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de **80,00 €** à la **Ligue contre le cancer**.
Cette contribution permettra également de soutenir les actions menées par l'association dans les domaines de la lutte contre le cancer, de la recherche et de l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, ***décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 80,00 € à la Ligue contre le cancer.***

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie, le 25 septembre 2026.

Le Maire,
Bernard MOISAN

MAIRIE DE BREUIL-BOIS-ROBERT